

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

161526

Société :

Matricule : 42114

Actif

Pensionné(e)

Autre :

TAHRI ABDELKABIR

19/07/156

Adresse :

Tél. : 06 86 70 89 19

Total des frais engagés : 1665,25 Dhs

Dr. Leila TAZI-DAOUDI

Allergologue

Imm. Le Celysia, 30 Bd Am Taoufik Bourgogne
(à proximité de la Clinique Bedr) - Casablanca
Tél: 05 22 27 40 41 - Fax: 05 22 47 38 72

Cachet du médecin :

Date de consultation : 18/05/2023

Nom et prénom du malade : ABDELKABIR TAHRI

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Tazi () affection gastrique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / /

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes	
18.05.23 C Tardanies allergologiques		300. 900. = 1200HT	<i>TAZI DAoudi ANESTHESIQUE TARIF 2022 Le Coursier, 38 Avenue Bony, Casablanca Tél: 03 22 22 40 11 - Fax: 03 22 22 40 11</i>	

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.				
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES				
	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
	$\begin{array}{r l} H & 25533412 \\ \hline D & 00000000 \end{array}$		$\begin{array}{r l} 21433552 \\ \hline 00000000 \end{array}$	
	$\begin{array}{r l} H & 35533411 \\ \hline D & 00000000 \end{array}$		$\begin{array}{r l} 11433553 \\ \hline 00000000 \end{array}$	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. Leïla TAZI-DAOUDI
Allergologue

الدكتورة ليلى التازي الداودي

اختصاصية في أمراض الحساسية

للكبار والأطفال



Diplômée de l'Université Paris 5

Ancienne Attachée en Allergologie
des Hôpitaux de Paris

Membre de la Société Française d'Allergologie

Maladies allergiques de l'adulte et de l'enfant

18.05.2023

M. Abdelkader TAFRI

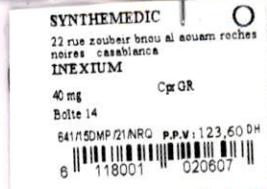
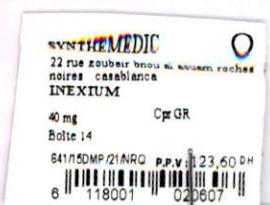
45.Bd Sidi Med Ben Abdellah
Tel/Fax 05 22 22 12 82
Lamiaa El Eulj
Pharmacienne
Casablanca

Seretide 250^{µg}
l broufée matin)
l broufée soir)



Dr. Leïla TAZI-DAOUDI
Allergologue
Immeuble le Colysée 30 Bd. Ain Taoujoute Bourgogne
45.Bd Sidi Med Ben Abdellah Casa
Tél/Fax 05 22 22 12 82

103.60
2 Premium 40^{µg} le soir)
2 10^{µg} le soir)
105.20



Dr. Leïla TAZI-DAOUDI
Allergologue

Immeuble le Colysée 30 Bd. Ain Taoujoute Bourgogne
45.Bd Sidi Med Ben Abdellah Casa
Tél/Fax 05 22 22 12 82

Leïla

Dr. Leïla TAZI-DAOUDI
Allergologue

الدكتورة ليلى التازي الداودي

- Diplômée de l'Université Paris 5
- Ancienne Attachée en Allergologie des Hôpitaux de Paris
- Membre de la Société Française d'Allergologie
- Maladies allergiques de l'adulte et de l'enfant

اختصاصية في أمراض الحساسية

للكبار والأطفال



ICE : 002156551000089
INPE : 091215657

le 18.05.2023

M^r ABDELKABIR TAHTI

Facture pour consultation à 300 DA

(€)

Tests Cutanés Allergologiques à 900 DA
= 1200 DA

TOTAL REGO : HUILE DEUX CARTS DA

Dr. Leïla TAZI-DAOUDI
Allergologue
Immeuble le Colysée, 30 Bd Ain Taoujitate Bourgogne
Le Maroc (à proximité de la clinique Badr). Casablanca
Tél. 05 22 27 40 11 - Fax 05 22 47 38 72

- Diplômée de l'Université Paris 5
- Ancienne Attachée en Allergologie des Hôpitaux de Paris
- Membre de la Société Française d'Allergologie
- Maladies allergiques de l'adulte et de l'enfant



M. TAHRI ABDELKABIR

Casablanca le : 18/05/2023

	TESTS CUTANÉS	RESULTAT
Acariens		
Dermato Pteronyssinus		3
Dermato Farinae		3
Blomia		3
Animaux		
Poils de chat		00
Poils de chien		00
Pollens		
Graminées		00
Olivier		00
Cyprès d'Arizona		00
Pariétaire		00
Armoise		00
Bouleau		NT
Moisissures		
Alternaria		00
<i>Aspergillus</i>		00
Témoin négatif		00
<i>Témoin positif</i>		6
<i>Sensibilité aux acariens</i>		

Dr. Leïla TAZI-DAOUDI
Allergologue
Immeuble le Colysée 30 Bd. Ain Taoujat Bourgogne
Casablanca - Tel.: 05 22 27 40 11